

RECOMMANDEE
ADMINISTRATION COMMUNALE

De et à

4570 MARCHIN

Références : DCHO/230526/AGC
Votre correspondante : Mme Assunta PICILLO
Téléphone : 04/220.15.21
secretariat.general@enodia.net

Annexes : 12 Liège, le 25 mai 2023

Par recommandé et par e-mail

Mesdames, Messieurs,

CONCERNE : Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2023 à 17 heures 30 au siège de la société - convocation

1.

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée générale ordinaire de notre Intercommunale se tiendra à notre siège social, rue Louvrex, 95 à Liège, le mercredi 28 juin 2023 à 17 heures 30 (salle du 10^{ème} étage).

2.

L'ordre du jour de cette Assemblée s'établit comme suit :

- 1) Approbation du rapport annuel de gestion du Conseil d'administration – exercice 2022 (comptes annuels statutaires) (**Annexe 1**) ;
- 2) Approbation du rapport annuel de gestion du Conseil d'administration – exercice 2022 (comptes annuels consolidés) (**Annexe 2**) ;
- 3) Prise d'acte des rapports du Commissaire sur les comptes annuels et comptes consolidés de l'exercice 2022 (**Annexes 3 & 4**) ;
- 4) Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 (**Annexe 5**) ;
- 5) Approbation des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 (**Annexe 6**) ;
- 6) Approbation de la proposition d'affectation du résultat (**Annexe 7**) ;
- 7) Approbation du rapport spécifique sur les prises de participation prévu à l'article L1512-5 du C.D.L.D. (**Annexe 8**) ;
- 8) Approbation du rapport de rémunération 2022 du Conseil d'Administration établi conformément à l'article L6421-1 du C.D.L.D. (**Annexe 9**) ;
- 9) Décharge aux Administrateurs pour leur gestion lors de l'exercice 2022 – (**Annexe 10**) ;

- 10) Décharge au Commissaire (RSM Inter-Audit et LIBRA Audit & Assurance) pour sa mission de contrôle de l'exercice 2022 (**Annexe 11**) ;
- 11) Pouvoirs – (**Annexe 12**).

3.

L'ensemble de la documentation relative à la présente Assemblée vous est adressée en annexe ainsi que par voie électronique à l'adresse de messagerie **communiquée** par votre administration. Elle est en outre **téléchargeable** dans l'espace « **associés** » dédié de notre site web www.enodia.net.

Pour toute information relative à votre mot de passe ou autre, il vous est loisible de contacter Mme A. PICILLO (secretariat.general@enodia.net Tel : 04/220.15.21).

La présente convocation contient en outre pour chacun des points à l'ordre du jour une note de synthèse et une proposition de décision.

4.

Nous vous saurions gré de nous faire connaître la position adoptée par le Conseil communal sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour sur base des documents joints pour le 28 juin 2023 à 12 heures au plus tard.


Nous avons pris bonne note des **délégués** vous représentant à nos Assemblées. Cependant, en cas de modifications, nous vous saurions gré de nous les communiquer avant cette même date.

5.

D'avance, nous vous remercions de bien vouloir transmettre copie de la présente convocation aux délégués désignés et de procéder aux formalités de publicité de la présente convocation dans le respect des dispositions de publicité de l'administration prescrites par le C.D.L.D..

La séance est ouverte à toute personne domiciliée sur le territoire d'une des communes et province associées.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Carine HOUGARDY,
Directeur général f.f.

PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :



Julie FERNANDEZ FERNANDEZ,
Présidente.